

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2017-09-19 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue au Carrefour municipal sis au 500, rue Notre-Dame, Ville de Portneuf le 19^e jour du mois de septembre deux mille dix-sept à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois
vacant
Monsieur le conseiller : Bruno Cormier

Monsieur Mathieu Gingras, directeur général et madame France Marcotte, greffière sont également présents.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV); l'ordre du jour est le suivant :

1. Acceptation soumission : réfection de la rue de la Grève
2. Acceptation soumission : réfection de la rue des Oies-Blanches
3. Acceptation soumission : raccordement des réseaux d'eau potable
4. Mandat WSP, voie de contournement
5. Mandat CPCS, quai
6. Acceptation directive de chantier, réfection hôtel de ville
7. Demande d'autorisation au Ministère Développement Durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)
8. Dépôt de la politique culturelle
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

Rés.2017-09-188 Acceptation soumission : réfection de la rue de la Grève

Considérant les demandes de soumissions publiques pour la réfection de la rue de la Grève;

Considérant que la firme Tetra Tech a procédé à l'analyse des soumissions et recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

Considérant que les soumissions se lisent comme suit taxes incluses :

Action Progex inc.	777 861.06 \$
C.A.F. Fortier Excavation	1 775 083.60 \$
Construction & Pavage Portneuf	692 620.25 \$

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour la réfection de la rue de la Grève au montant de 692 620.25 \$ taxes incluses à Construction & Pavage Portneuf.

Rés.2017-09-189 Acceptation soumission : réfection de la rue des Oies-Blanches

Considérant les demandes de soumissions publiques pour la réfection de la rue des Oies-Blanches;

Considérant que la firme Tetra Tech a procédé à l'analyse des soumissions et recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

Considérant que les soumissions se lisent comme suit taxes incluses :

Action Progex inc.	747 343.25 \$
C.A.F. Fortier Excavation	1 641 130.46 \$
Construction & Pavage Portneuf	684 913.47 \$

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour la réfection de la rue des Oies-Blanches au montant de 684 913.47 \$ taxes incluses à Construction & Pavage Portneuf.

Rés.2017-09-190 Acceptation soumission : raccordement des réseaux d'eau potable

Considérant les demandes de soumissions publiques pour le raccordement des réseaux d'eau potable;

Considérant que la firme Tetra Tech a procédé à l'analyse des soumissions et recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

Considérant que les soumissions se lisent comme suit taxes incluses :

Action Progex inc.	471 271.03 \$
C.A.F. Fortier Excavation	1 038 111.66 \$
Pax Excavation	382 766.15 \$
Construction & Pavage Portneuf	471 683.27 \$

Il est proposé par monsieur le maire Nelson Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour le raccordement des réseaux d'eau potable au montant de 382 766.15 \$ taxes incluses à Pax Excavation.

Rés.2017-09-191 Mandat WSP, voie de contournement

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate WSP pour la réalisation des plans et devis finaux relatifs à la construction de la voie de contournement pour un montant de 6 500 \$ taxes en sus.

Rés.2017-09-192 Mandat CPCS, Quai

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate la firme CPCS pour la réalisation d'un plan d'affaire pour le quai de Portneuf en lien avec le programme de cession de Transports Canada pour un montant de 17 650 \$ taxes en sus.

Rés.2017-09-193 Acceptation directive de chantier, réfection hôtel de ville

Considérant que le côté est de l'Hôtel de ville présente une partie de la maçonnerie en mauvais état et que celle-ci doit être refaite entièrement;

Considérant qu'il est possible de récupérer la brique actuelle et de refaire la maçonnerie avec de nouveaux ancrages;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte la directive de chantier et autorise une dépense supplémentaire de 21 822.83 \$ taxes incluses.

Rés.2017-09-194 Demande d'autorisation au Ministère Développement Durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Considérant que la Ville de Portneuf doit réaliser des travaux en bande riveraine;

Considérant qu'en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) la Ville doit demander une autorisation au MDDELCC;

Considérant que les plans et devis de ce projet sont présentement en préparation par Tetra Tech QI inc.;

Considérant que le MDDELCC doit autoriser la réalisation du projet;

Considérant que la demande d'autorisation doit être préparée par un ingénieur;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf mandate la firme TETRA TECH QI inc. à présenter la demande d'autorisation au MDDELCC, dans le but d'obtenir les certificats d'autorisation requis pour effectuer les travaux de réfection de la rue de la Grève en référence au projet 34509TT dans le cadre du programme FEPTU, volet 1, Segments 1088 et 1089 du plan d'intervention 2016-2017.

QUE la Ville de Portneuf accepte les plans et devis préparés par TETRA TECH QI inc. et autorise ce dernier à transmettre les plans et devis au MDDELCC et à présenter une demande d'autorisation.

QUE la Ville de Portneuf accepte de transmettre au MDDELCC, 60 jours après la fin des travaux autorisés, une attestation signée par un ingénieur spécifiant que les travaux ont été réalisés conformément aux plans, devis et les documents faisant partie intégrante de l'autorisation. La fin prévue des travaux, en date du 19 septembre 2017, est le 3 novembre 2017.

QUE la date de transmission de l'attestation au MDDELCC est prévue au plus tard le 2 janvier 2018. Advenant le cas où les travaux seraient retardés et que la transmission de l'attestation serait reportée au-delà de cette date, la municipalité s'engage à aviser le MDDELCC de la nouvelle date prévue de la fin des travaux et de celle de la transmission de l'attestation.

QUE la Ville de Portneuf confirme que le projet ne contrevient à aucun règlement municipal.

QUE le directeur des travaux publics et/ou son substitut soit autorisé à signer au nom de la Ville de Portneuf, toute correspondance relative à cette demande.

QUE la présente abroge la résolution 2017-07-147.

Rés.2017-09-195

Dépôt de la politique Culturelle

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal adopte la politique culturelle.

Période de questions

Aucune question n'est posée au conseil.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 19 : 18 hres.

maire

greffière